

EMBALLAGES PERCÉS : COMMENT Y REMÉDIER?

L. AKCORA

Interne en pharmacie
laurie.akcora@gmail.com

P. BARNOUX

IBODE

N. ROUEIL

IBODE

A. THOMAIN

Cadre de santé,
Responsable qualité

P. PLOCCO

Pharmacien, Pharmacie

A. LEFRANCOIS

Pharmacien, Stérilisation

CHR ORLEANS

Introduction :

Une augmentation des **réclamations concernant des emballages percés** pour les ancillaires en prêt a été constatée.

OBJECTIFS : DÉTERMINER ET METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'AMÉLIORATION

Matériel et méthode :



- Nombre
- Spécialités chirurgicales
- Type d'ancillaire

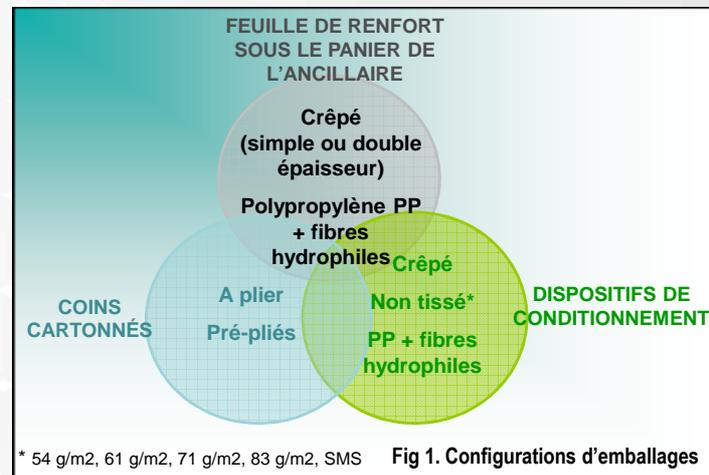
- Conditionnement
- Transport
- Stockage

- Essais de nouveaux systèmes d'emballage (SE)

Essais de SE réalisés sur 3 compositions fictives représentatives des ancillaires en prêt

Tab 1. Compositions fictives

Composition 1	
Matériau	Poids total (Kg)
Panier métal	10
Composition n°2	
Matériau	Poids (Kg)
Thermoformé	9,5
Composition n°3	
Matériau	Poids (Kg)
Thermoformé	8,5



Résultats:

Typologie des réclamations :

11 réclamations / 71 (enregistrées de 01/2015 à 03/2016) : portant sur des **prêts lourds de neurochirurgie et d'orthopédie** dont la mise en conteneur n'est pas envisageable

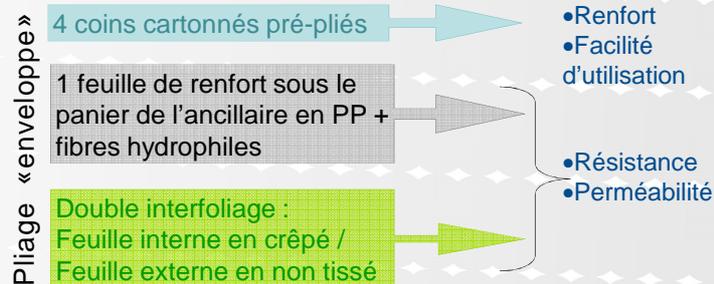
Analyse du circuit :

Hétérogénéité des pratiques de conditionnement malgré les recommandations. Modification des **conditions de transport** dans le nouvel hôpital (temps, automatisation).

Actions d'amélioration :

14 essais réalisés avec différentes configurations d'emballages

CHOIX DU CONDITIONNEMENT LE PLUS ADAPTÉ



HARMONISATION DES PRATIQUES

MISE À JOUR DES DOCUMENTS QUALITÉ,
FORMATION DES AGENTS DE STÉRILISATION

Configuration la plus sécurisée ayant mené à des compositions sèches/ non percées lors des essais

Discussion-Conclusion :

Le nouveau SE s'est montré plus adapté au circuit des prêts lourds que l'emballage habituel : il combine **résistance et perméabilité**, assurant la siccité de l'ancillaire. Le surcoût induit par ce changement est négligeable par rapport aux conséquences de l'indisponibilité d'un ancillaire unique.

Le **suivi des non conformités** déclarées par les blocs opératoires permettra de vérifier l'efficacité de ce nouveau dispositif.

